



Le Groupe
d'Action pour le
Dialogue, la
Démocratie et le
Développement



Communiqué de presse – 17 novembre 2017

TOGO : LES ONG APPELLENT AU CALME ET À UNE SORTIE DE CRISE NEGOCIÉE

Lomé, Paris, le 17 novembre 2017 – Alors que de nouvelles manifestations de l'opposition et de la société civile sont prévues prochainement, 13 ONG togolaises et internationales appellent les autorités à cesser la répression sanglante contre les manifestants et à mettre en œuvre les réformes institutionnelles et constitutionnelles promises et attendues afin de sortir de la crise actuelle.

Depuis le 19 août 2017, un important mouvement initié par des partis d'opposition réclame le retour à la Constitution de 1992 et le vote de la diaspora ainsi que des changements institutionnels et politiques longtemps promis et attendus au Togo. La mobilisation de la société civile ne s'est pas fait attendre. Des milliers de manifestants se retrouvent régulièrement dans les rues des grandes localités togolaises pour manifester pacifiquement.

A partir du mois d'octobre 2017, les manifestations ont donné lieu à un durcissement de la répression et à des violences politiques qui ont fait au moins 16 morts, dont trois enfants, deux militaires et plus de 200 blessés. Près de 400 personnes auraient été arrêtées et au moins 600 autres - fuyant la répression des forces de sécurité notamment dans la région de Sokodé, Mango et Bafilo au nord du Togo- se seraient réfugiés au Ghana voisin. Comme lors de l'accession au pouvoir du président Faure Gnassingbe en avril 2005, des civils apparentés à des miliciens pro-pouvoir ont pris part aux sanglantes répressions aux côtés des forces de sécurité laissant craindre une nouvelle flambée de violence politique.

« Les libertés de manifestation et d'expression pacifique doivent être pleinement garanties au Togo surtout dans ce moment de tension politique. Tous les acteurs doivent faire preuve de responsabilité et de retenue pour éviter les violences. Les forces de sécurité doivent en particulier s'abstenir de faire un usage excessif de la force publique ; et la participation de miliciens au maintien de l'ordre doit être proscrite et ceux qui y participent doivent être poursuivis », indiquent les organisations signataires.

L'annonce faite le 4 novembre, par le gouvernement, d'autoriser à nouveau les manifestations en semaine constitue une décision positive pour faire baisser la tension. L'annonce également de discussions entre le gouvernement et les organisateurs des marches du 7, 8 et 9 novembre afin d'éviter tout risque de nouvelles violences constituent également un pas significatif en faveur de l'apaisement. Pourtant, contre toute attente, des manifestants pacifiques ont subi le 7 novembre de nouvelles violences de la part des militaires à Sokodé.

Nos organisations demeurent inquiètes du sort des quelques 400 personnes arrêtées au cours ou en marge des manifestations depuis le 19 août 2017 et dont au moins 86 auraient déjà été condamnées. *« Les personnes arrêtées ne doivent pas être soumises à des actes de tortures ou de traitements dégradants et inhumains comme c'est encore trop souvent le cas au Togo. Elles doivent également pouvoir bénéficier d'un procès juste et équitable et de l'assistance d'un avocat. Il semble que la plupart des personnes condamnées ou inculpées n'ont pas bénéficié de ces garanties fondamentales et à ce titre devraient être libérées dans les plus brefs délais ».*

La libération des personnes emprisonnées ainsi que des engagements fermes sur la limitation du mandat présidentiel, permettraient, de sortir de la crise politique et d'envisager l'organisation et la tenue dans le futur d'élections pluralistes, transparentes et respectueuses du choix des togolaises et togolais.

Les organisations signataires demandent au Président et au gouvernement togolais d'ouvrir très rapidement des négociations politiques avec les différents acteurs de la crise.

De son côté, la communauté internationale doit se porter garante de la mise en œuvre des résultats du dialogue, ainsi que du respect des principes démocratiques élémentaires. **La CEDEAO, l'Union africaine, les Nations unies ou les autres organisations internationales impliquées ont l'occasion de démontrer, par la transparence des processus mis en place, qu'elles défendent le droit des peuples à choisir librement leur dirigeant et non pas la défense systématique des pouvoirs en place.**

Contacts Presse :

CCFD-Terre Solidaire

Sophie Rebours : 01 44 82 80 64 / 07 61 37 38 65

s.rebours@ccfd-terresolidaire.org

Anouk Formaleoni : 01 44 82 80 68

a.formaleoni@ccfd-terresolidaire.org

ACAT France

Mariam Chfiri : 01 40 40 40 24

Mariam.chfiri@acatfrance.fr